Ô CANADA

1 de 2

ÉDITION 5 · SEMAINE DU 31 AOÛT 2026

Le tri de la semaine pour votre quotidien au Québec et au Canada

— À LA UNE

Élections provinciales : les dates à ne pas manquer

Les élections générales québécoises ont été déclenchées le 27 août. Le jour du vote est fixé au 5 octobre — mais plusieurs échéances importantes arrivent bien avant.

Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale à l'adresse de votre domicile actuel. Vous avez entre le **14 septembre et le 1er octobre** pour vous inscrire ou modifier votre inscription — Élections Québec invite à vérifier son inscription le plus tôt possible.

Au bureau de scrutin, vous devez présenter l'une des pièces suivantes : permis de conduire du Québec, carte d'assurance maladie, passeport canadien, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Comprendre le poids de son vote : le mode de scrutin est majoritaire uninominal à un tour — dans chaque circonscription, le candidat avec le plus de votes l'emporte, même sans majorité absolue. Un vote peut donc avoir un poids très différent d'une circonscription à l'autre.

Avant de voter, informez-vous sur les résultats passés de votre circonscription et les candidatures confirmées cette année : le site **Le Québec Vote** (lequebecvote.ca) compile ces données, ainsi que ce que chaque parti propose, dans ses propres mots.

Les dates importantes à retenir

- 14 sept. au 1er oct. : inscription sur la liste électorale
- 16 septembre : date limite pour voter hors Québec
- 15 et 23 septembre : débats des chefs
- 25-26 sept. et 29 sept.-1er oct. : vote au bureau du directeur de scrutin
- 27 et 28 septembre : vote par anticipation
- 5 octobre : jour du vote, bureaux ouverts 9h30 à 20h

Vous venez d'arriver au Canada? Vérifiez votre admissibilité

Pour voter aux élections provinciales, il faut être citoyen canadien, avoir 18 ans ou plus et être domicilié au Québec depuis au moins 6 mois. Contrairement aux élections municipales, il n'est pas possible de voter si vous êtes uniquement propriétaire d'un immeuble ou d'une entreprise sans y habiter — vous devez voter là où se trouve votre domicile principal.

Société · Élections · Citoyenneté

ARGENT · SAAQ

50$

De moins pour l'immatriculation, dès le 1er sept.

Réduction automatique pour les véhicules à essence, diesel, hybrides et hybrides rechargeables — **rien à demander**. Les véhicules 100 % électriques ne sont pas admissibles. Jusqu'au 31 août 2027.

IMMIGRATION · PSTQ

27 août

Nouveau tirage dans Arrima

Le Québec ne sélectionne pas simplement selon le pointage : métier, volet, français et expérience font toute la différence. Détails en page 2.

IMMIGRATION · ENTRÉE EXPRESS

382

Le français, un choix d'excellence pour qui est admissible

Score le plus bas de l'année pour les tirages en français — 50 500 invitations envoyées depuis janvier. Pour les personnes admissibles, Entrée express demeure une voie de premier choix. Détails en page 2.

Mais aussi… 2 de 2



LE CONSEIL D'AMIRA

« Voter, ce n'est pas juste cocher une case le jour J. C'est comprendre le portrait de sa circonscription, comparer ce que chaque parti propose sur les enjeux qui vous touchent, et vérifier son inscription bien avant la date limite. »

Un vote informé pèse plus lourd qu'un vote de dernière minute — surtout dans une élection où l'issue est loin d'être jouée dans plusieurs circonscriptions.

C'est vrai aussi pour l'immigration : une démarche bien comprise et bien préparée à l'avance vaut mieux qu'une décision prise sous pression, au dernier moment.

TROIS RÉFLEXES POUR LA SEMAINE

- Vérifier son inscription sur la liste électorale dès le 14 septembre
- Consulter les résultats 2022 de sa circonscription avant de voter
- Comparer les plateformes des partis sur les enjeux qui vous touchent

PSTQ : le pointage seul ne suffit plus

Le Québec a procédé à de nouvelles invitations dans Arrima le **27 août**. Encore une fois, les invitations montrent que le Québec ne sélectionne pas simplement les candidats ayant le plus de points.

Le métier exercé, le volet du PSTQ, le niveau de français, l'expérience et parfois le lieu de résidence ou de travail peuvent faire une grande différence. Des invitations ont notamment visé les travailleurs hautement qualifiés, les professions intermédiaires et manuelles, les professions réglementées et les talents d'exception.

Comprenez dans quel volet votre profil se situe, pas seulement votre pointage.

Entrée express : le choix d'excellence pour qui est admissible

Le dernier tirage francophone a marqué les esprits : **5 000 invitations** le 19 août, avec un score minimal de **382 points** — le plus bas de 2026. Depuis janvier, 50 500 invitations ont visé la maîtrise du français.

Pour les personnes admissibles, Entrée express reste l'une des voies les plus solides et les mieux établies vers la résidence permanente au Canada — surtout pour les profils francophones.

Admissible et francophone? C'est une voie à évaluer sérieusement, chaque tirage.

Prière et religion : ce qui change au Québec

Depuis le 1er septembre, la pratique religieuse collective n'est plus permise dans les rues et parcs publics sans autorisation municipale. D'autres règles touchent les cégeps, universités et le réseau scolaire.

Attention aux raccourcis : ce n'est pas simplement « interdit de prier ». Les règles varient selon le lieu — la liberté de religion demeure protégée.

Vérifiez toujours le lieu et la situation exacts avant de partager une information.

Immatriculation : ce que le rabais ne couvre pas

La réduction de 50 $ s'applique automatiquement, sans démarche à faire. Mais votre facture totale peut tout de même comprendre d'autres frais : la taxe sur l'immatriculation (TIV) dans certaines régions, et la contribution au transport en commun dans le Grand Montréal.

À Montréal, ces frais additionnels peuvent représenter plus que le rabais lui-même.

Le rabais réduit la facture, mais ne l'élimine pas entièrement.